

Multinationales responsables, dernière bataille avant les urnes

DROITS DE L'HOMME Les filiales étrangères d'entreprises helvétiques doivent-elles être surveillées de plus près? La question agitera prochainement le Conseil national. S'il refuse le compromis, les initiants annoncent un combat acharné devant le peuple

BORIS BUSSLINGER, BERNE
@BorisBusslinger

Des mines qui contaminent un fleuve en Colombie, des insecticides fabriqués – et interdits – en Suisse qui empoisonnent des paysans en Inde, du travail d'enfants dans une mine burkinabée, cela doit cesser, gronde le comité d'initiative pour des multinationales responsables. Il exige que les entreprises domiciliées en Suisse fassent respecter les droits humains et les standards environnementaux internationalement reconnus à leurs filiales. A défaut, les victimes pourraient réclamer dommages et intérêts devant la justice suisse. Après de multiples rebondissements, l'initiative revient au Conseil national le 13 juin – qui aura une dernière occasion de s'entendre sur un contre-projet. Avec cette question: les entreprises suisses doivent-elles être tenues responsables des erreurs commises par leurs sous-traitants?

«Respecter les droits de l'homme n'est pas si compliqué»

Adrian Wiedmer pense que oui. Directeur de Gebana, entreprise de 700 employés pionnière dans le domaine du commerce équitable fondée à Zurich dans les années 1970, il est confronté tous les jours à cette problématique: «Nous travaillons avec 8500 producteurs répartis sur trois continents, dont un millier produit du cacao au Togo, raconte-t-il. Là-bas, il arrive que nous collaborions avec des familles qui désirent faire travailler leurs enfants, ce qui n'est évidemment pas tolérable. Je ne nie pas qu'il soit complexe de tout contrôler et que nous avons toujours peur de découvrir ce genre de pratiques. Mais ce n'est pas le plus important. S'il est impossible de faire du commerce sans faire d'erreurs, lorsqu'une faute est commise, il faut en assumer la responsabilité.»

Le Zurichois, qui approvisionne Coop et Migros en produits bios, a été confronté au problème. «J'ai vécu quelques années au Brésil à côté d'un centre de recherche de Syngenta. Ce dernier faisait des tests sur des OGM à côté du parc naturel d'Iguazu, ce qui était interdit par le règlement de la réserve. Les paysans ont fini par occuper



Des pancartes avec les noms des victimes après l'effondrement du barrage minier exploité par la filiale brésilienne de la multinationale Vale, dont le siège est à Saint-Prex. (SERGIO MORAES/REUTERS)

l'endroit pour protester, ce qui a mené Syngenta à engager une entreprise de sécurité réputée violente pour s'en débarrasser. Il y a eu deux morts et plusieurs blessés. Syngenta n'a jamais pris la responsabilité d'avoir engagé cette force.» L'entreprise basée à Bâle dément la version des faits du Zurichois. L'his-

«La plupart des pays voisins ont légiféré. Serons-nous les derniers à agir?»

ROBERT CRAMER,
CONSEILLER AUX ÉTATS (VERTS/GE)

toire donne toutefois l'exemple d'un incident pour lequel – si l'initiative était acceptée – la responsabilité de la compagnie pourrait être engagée en Suisse. Convaincu par la campagne, Adrian Wiedmer a lancé un crowdfunding pour la soutenir. Lancé fin mai, il a déjà récolté 270 000 francs.

La proposition citoyenne lancée en avril 2015 ne manque en effet pas de soutiens. A commencer par la population, qui déploie volontiers à ses fenêtres son logo orange affichant deux mains entourant la terre. Portée par plus de 80 organisations d'aide au développement, de défense des droits humains ou de l'environnement, des Eglises ou encore des syndicats, elle bénéficie aussi du support politique de la gauche,

d'une partie du PDC et de quelques PLR. «L'objectif est justifié», reconnaissait même le Conseil fédéral fin 2017 – avant de refuser catégoriquement la proposition. La droite ne se reconnaît en effet pas dans cette initiative de gauche, que la faitière Economiesuisse qualifie de «néfaste» et l'UDC de «laissez-passer pour l'industrie internationale de la plainte».

Soutien des entreprises

Toutefois, la fronde demeure forte et, la semaine prochaine, les politiques devront choisir: saisir l'ultime possibilité d'un contre-projet pour que les initiants retirent leur texte ou partir au combat devant le peuple. Beaucoup d'entreprises préféreraient la première variante: «La Swiss Trading and Shipping Association, qui regroupe 88 entreprises du domaine des matières premières, nous demande de rédiger un contre-projet, interpellait le Vert Genevois Robert Cramer en mars dernier. Le groupement des entreprises multinationales, près de 100 membres, nous le demande aussi. La Communauté d'intérêt du commerce de détail suisse, dont Migros, Coop et Denner en font partie, également. La plupart des pays voisins ont légiféré. Serons-nous les derniers à agir?»

Si le parlement adopte un contre-projet convaincant, nous retirerons notre texte, réitère Ilias Panchard, chargé de campagne pour le comité romand. Et dans le cas contraire? «Nous aurons bientôt jusqu'à 250 comités locaux pour défendre l'initiative.» La balle est dans le camp parlementaire. ■

Un policier pour diriger Champ-Dollon

GENÈVE Martin de Mural, actuel commandant de la Police Région Morges, prendra les rênes du plus grand établissement pénitentiaire genevois. Trois anciens inspecteurs se retrouvent ainsi à des postes clés du pénitencier cantonal



MARTIN DE MURAL
NOUVEAU
DIRECTEUR DE
CHAMP-DOLLON

FATI MANSOUR
@fatimansour

Il aurait voulu être nommé à la tête de la police judiciaire genevoise. Il sera finalement le nouveau directeur de Champ-Dollon. Martin de Mural, commandant de la Police Région Morges, va prendre les rênes de la plus grosse prison préventive de Suisse romande à partir du 1er septembre. L'information, révélée mercredi sur le site de la *Tribune de Genève*, est confirmée par Laurent Forestier, le responsable de la communication à l'Office cantonal de la détention (OCD).

Discretion

Point de communiqué pour annoncer ce changement au sommet de l'établissement emblématique et toujours surpeuplé de Champ-Dollon. Actuellement, la moyenne se situe autour de 650 détenus pour 398 places, ce qui fait un taux d'occupation de 160%. C'est mieux que les 230% de 2014 mais cela reste fort tendu.

Pas d'annonce donc, car le poste n'est plus considéré comme assez élevé dans la hiérarchie de l'administration pour mériter autre chose qu'un message interne à l'intention des collaborateurs. Un message qui loue l'expérience managériale de Martin de Mural mais aussi son expérience de conduite opérationnelle et de conduite du changement. «Le

choix de la direction générale de l'OCD, à l'issue d'un processus de sélection, a été validé après entretien par le conseiller d'Etat Mauro Poggia», précise encore Laurent Forestier.

Le trio de la PJ

Avec une carrière résolument policière (inspecteur à Genève, puis à la police judiciaire fédérale et enfin à Morges), le nouveau venu, âgé de 44 ans, a un profil qui tranche avec celui de l'actuel directeur. Fabrizio Bervini, qui a fait valoir ses droits à la retraite pour l'automne, avait trente ans d'expérience dans le domaine de la détention et de la probation au moment de remplacer le tout aussi expérimenté Constantin Franziskakis, déplacé en février 2017 de son poste pour incompatibilité profonde avec le directeur général de l'OCD, Philippe Bertschy.

En juin 2016, Martin de Mural disait au quotidien *24 heures* que pour lui «la police c'était le plus beau métier du monde». Il va désormais changer d'univers tout en retrouvant ses anciens collègues de la grande maison. Philippe Bertschy mais aussi Jean-Charles Bellido, le directeur de l'établissement voisin d'exécution des peines de La Brenaz, tous deux issus de la police judiciaire genevoise. Le monde est petit. ■

MAIS ENCORE

Les assurés gardent la liberté de changer la franchise

Les assurés pourront continuer de changer leur franchise chaque année. Le Conseil national a tacitement entériné mercredi un projet visant à bloquer les contrats pendant trois ans. **ATS**

EN BREF

Accident mortel sur un téléphérique

Un accident de travail a fait un mort et six blessés, mercredi matin au-dessus d'Engelberg (OW), lors de la révision d'une installation de télécabines. Seuls des employés des remontées mécaniques de la station obwaldienne ont été touchés. L'accident de travail s'est produit en début de matinée près de l'alpage de Gerschnialp, indique la police obwaldienne. Les télécabines reliant la station obwaldienne au lac Trübsee étaient hors service en raison de travaux de révision entamés lundi. Les touristes n'y avaient donc pas accès et aucune benne n'était tractée par l'installation au moment de l'accident. **ATS**



RENCONTRES PARTICIPATIVES SUR L'ÉCOLOGIE

Les débats sur le changement climatique gagnent en intensité. Le constat est clair, mais que faire? En cette année d'élections fédérales, *Le Temps* vise à nourrir la discussion, mais aussi à formuler des propositions d'actions.

Une charte est en cours de rédaction. Les candidats aux élections fédérales seront invités à prendre position sur cette charte. Nous vous proposons de contribuer à son élaboration lors de rencontres participatives prévues dans tous les cantons romands.

Rejoignez-nous pour participer au débat!

Lundi 27 mai Yverdon
Mardi 28 mai Delémont
Mercredi 29 mai Bienne
Mardi 4 juin Fribourg
Jeudi 6 juin Genève (complet)
Jeudi 13 juin Sion
Mercredi 19 juin Neuchâtel

Inscription obligatoire sur www.letemps.ch/evenements (nombre de places limité)